

Les Halles, un jeu d'enfant ?

Les aires de jeux du nouveau jardin des Halles seront présentées cette semaine. L'enjeu de ce premier projet: convaincre les riverains. Ce qui est loin d'être gagné

Bertrand Gréco

CE N'EST qu'une aire de jeux pour enfants, et pourtant... Le projet constitue l'un des principaux points de crispation dans la complexe opération de rénovation des Halles. Depuis 2002, la mairie de Paris tente de donner corps à la grande ambition de Bertrand Delanoë pour le centre de Paris. Huit ans plus tard, le démarrage des travaux est enfin annoncé pour avril - mai 2010. Premier chantier: l'installation de deux nouveaux espaces pour les enfants, destinés à remplacer le jardin Lallane, au grand dam des riverains qui se battent pour sa sauvegarde. L'adjointe (Verts) chargée des espaces verts présentera le projet le jeudi 4 février aux habitants du quartier, aux écoles et aux associations, très remontées contre la Ville. La réunion publique (19 h 30) risque d'être crispée.

Entre parcours ludiques et toboggans en colimaçon

Situés à l'opposé de l'église Saint-Eustache, ces nouveaux terrains de jeux ont été conçus sur mesure pour le futur jardin des Halles (4,3 hectares) dessiné par les architectes David Mangin et Philippe Raguin. Un concours organisé l'été dernier a récemment désigné, parmi cinq candidats, l'équipe lauréate, composée du sculpteur Henri Marquet, Imaginal Ingénierie et des architectes Bernard Chapuis et Georges Vafias (AEP). Un premier espace de 2.350 m², réalisé par Henri Marquet, sera consacré aux enfants de 7 à 12 ans. Il comprendra



L'aire de jeux réservée aux 3 à 7 ans (en haut) et celle des 7 à 12 ans (en bas) sont déjà critiquées.

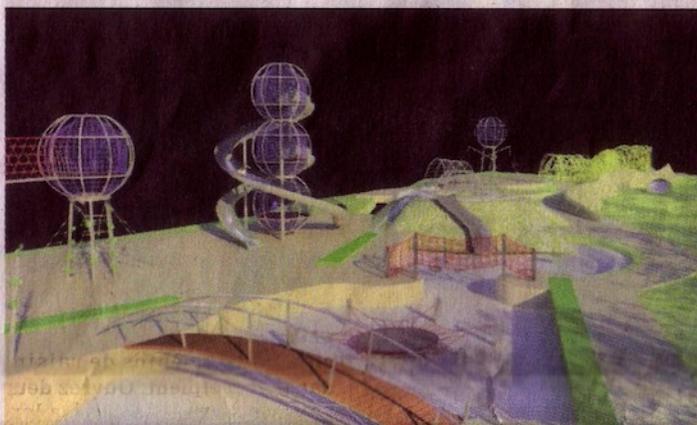


Image Cyril De Araujo pour AEP Paysagistes

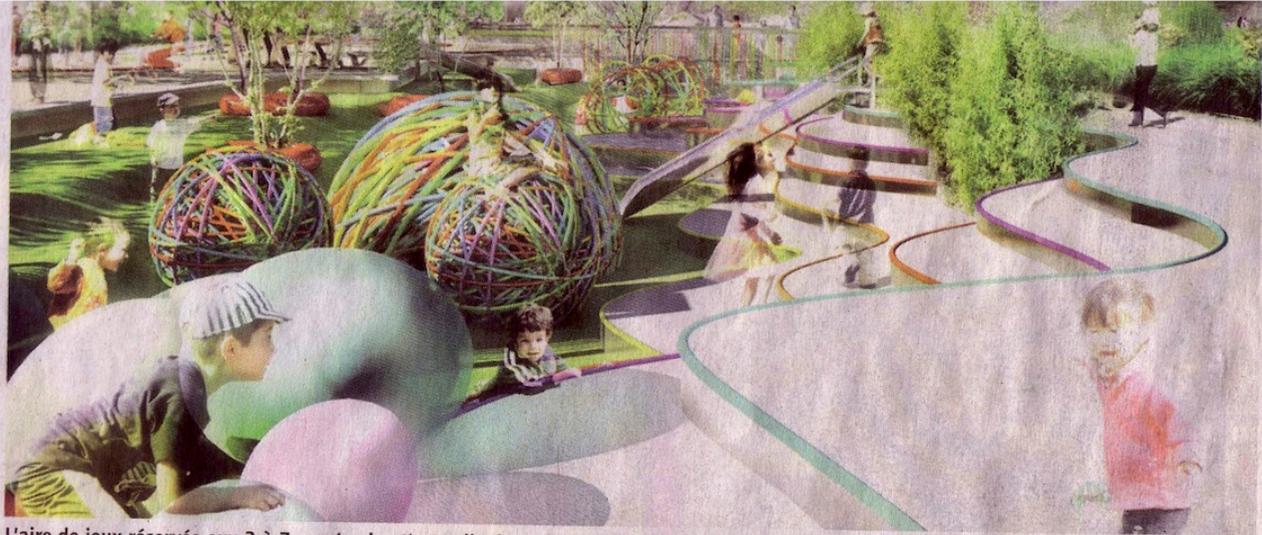


vation des Halles. Depuis 2002, la mairie de Paris tente de donner corps à la grande ambition de Bertrand Delanoë pour le centre de Paris. Huit ans plus tard, le démarrage des travaux est enfin annoncé pour avril-mai 2010. Premier chantier : l'installation de deux nouveaux espaces pour les enfants, destinés à remplacer le jardin Lallane, au grand dam des riverains qui se battent pour sa sauvegarde. L'adjointe (Verts) chargée des espaces verts présentera le projet le jeudi 4 février aux habitants du quartier, aux écoles et aux associations, très remontées contre la Ville. La réunion publique (19 h 30) risque d'être crispée.

Entre parcours ludiques et toboggans en colimaçon

Situés à l'opposé de l'église Saint-Eustache, ces nouveaux terrains de jeux ont été conçus sur mesure pour le futur jardin des Halles (4,3 hectares) dessiné par les architectes David Mangin et Philippe Raguin. Un concours organisé l'été dernier a récemment désigné, parmi cinq candidats, l'équipe lauréate, composée du sculpteur Henri Marquet, Imaginal Ingénierie et des architectes Bernard Chapuis et Georges Vafias (AEP). Un premier espace de 2.350 m², réalisé par Henri Marquet, sera consacré aux enfants de 7 à 12 ans. Il comprendra des parcours ludiques, à étapes, composés de tunnels, de passerelles, de globes empilés et de toboggans en colimaçon.

La deuxième aire, imaginée par AEP, couvrira 1.350 m² et sera réservée aux 3 à 7 ans. Ici aussi, des « jeux innovants et créatifs, très différents de ceux, préfabriqués, qu'on trouve habituellement dans les squares », selon la mairie, permettront aux petits de grimper, glisser, se cacher... On y trouvera des jeux d'équilibre, une forêt d'animaux en topiaire (arbustes taillés), ou encore de grosses « pelotes de laine » de 2 mètres de diamètre, qui feront office de cabanes et de sphères d'escalade. Les deux zo-



L'aire de jeux réservée aux 3 à 7 ans (en haut) et celle des 7 à 12 ans (en bas) sont déjà critiquées.

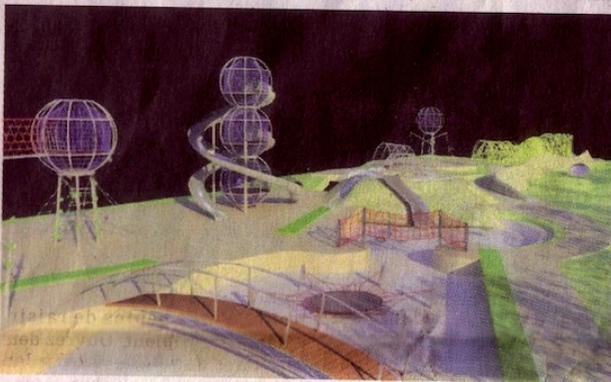
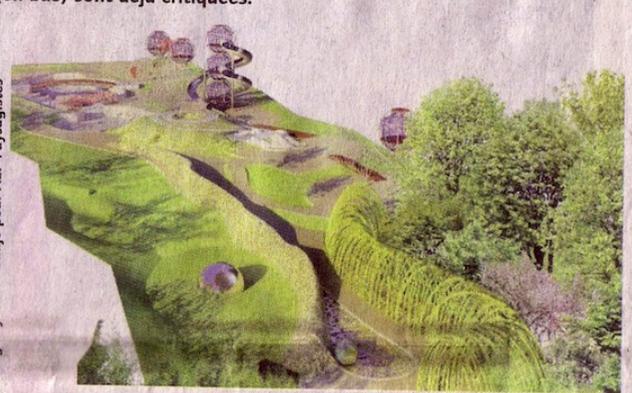


Image Cyril De Araujo pour AEP Paysagistes



nes ne communiqueront pas, séparées par une allée, avec une entrée à l'est, l'autre à l'ouest.

Comment remplacer la magie de l'ancien parc

Les concepteurs ont voulu recréer des « jardins d'aventures », dans l'esprit du jardin Lallane, qui doit être rasé malgré la colère d'associations de quartier. « Nous ne sommes pas hostiles à de nouvelles aires de jeux même si les enfants seront perdants en terme de surface, indique Elisabeth Bourguinat, qui anime la très combative association Accomplir. Mais pourquoi supprimer le merveilleux jardin La-

lanne ? Rien ne remplacera son charme mystérieux, sa végétation haute, sa forêt tropicale, son labyrinthe... Tous les mythes de l'enfance y sont représentés. Demandez à Michel Ocelot *le créateur de Kirikou, d'Azur et Asmar...*, lui aussi trouve l'endroit magique. » Faute d'entretien, ce parc d'aventures de 2.700 m² a vieilli. Il a été construit entre 1980 et 1986, à l'issue d'un concours, par la sculptrice Claude Lallane, dont les œuvres ont récemment été exposées sur Park Avenue à New York. Les associatifs, en guerre avec David Mangin, n'entendent pas se résigner. Les convaincre ne sera pas un jeu d'enfant.

Questions sur le financement

Une polémique pourrait surgir sur le financement de l'onéreux projet des Halles (760 millions d'euros, dont 500 financés par la Ville, le reste par Unibail-Rodamco [UR], la RATP, le Stif et la Région). L'association de riverains Accomplir a reçu, par courrier anonyme, le compte-rendu d'une réunion estampillé « Confidentiel ». Il y est question du rachat des voiries souterraines du Forum des Halles par UR, le groupe qui gère le très rentable centre commercial. « Ces surfaces sont acquises pour 9,2 millions d'euros par UR ; et la Ville s'acquitte de frais de gestion de 1,5 million d'euros par an », stipule ce document. Au cabinet de la première adjointe Anne Hidalgo, on « réfute en bloc », sans nier l'authenticité de ce « document de travail extirpé d'un fond de tiroir ». La Ville négocie en ce moment un accord financier avec ses partenaires. Unibail-Rodamco, qui dispose d'un bail avantageux jusqu'en 2055, souhaiterait racheter à la mairie les volumes commerciaux. Mais « à ce stade, il n'est pas question de vendre des espaces publics », se défend un connaisseur du dossier. L'accord financier devrait être présenté au Conseil de Paris au printemps.

B.G.